



Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard

Le 16 MAI 2023

AVIS D'UN BRIS D'AQUEDUC MAJEUR AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

Ce mardi 16 mai 2023, la municipalité a présentement un bris majeur sur le réseau d'aqueduc sur le rang St-Antoine. Nous n'avons pas le choix de fermer complètement le réseau d'aqueduc étant donné que le bris est sur le réseau principal.

Nous faisons notre possible pour réparer au plus vite la conduite qui est gravement brisée. Nous vous recommandons de vous procurer de l'eau au plus vite, car malheureusement, nous ne savons pas le délai que prendront les travaux de ce bris majeur.

Dès que l'eau sera revenue, laisser couler l'eau de **votre robinet du bain pendant au moins 10 minutes**, et ce, jusqu'à ce que l'eau soit claire.

N'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons, pendant au moins une minute, ou utilisez de l'eau embouteillée.

Nous vous rappelons qu'il est très important de s'inscrire dès que possible sur la liste du système d'alerte à la population par le bien du site Internet de la Municipalité à : www.munstesophie.org ou en nous appelant simplement au bureau au 819 288-5804 pour avoir de l'aide.

En guise de sécurité et de prévention, nous vous demandons de suivre ces recommandations !

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

Vous devez utiliser de l'eau du robinet qui a préalablement bouilli à gros bouillons **pendant une minute**, ou de l'eau embouteillée, pour tous les usages suivants, **et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire** :

- Pour boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.

Page 1/2



Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Préparer des aliments et des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Si vous possédez un dispositif de traitement de l'eau à votre résidence, vous devez appliquer les mesures indiquées ci-dessus, à moins qu'il ne s'agisse d'un purificateur domestique conçu pour désinfecter l'eau. Les dispositifs tels les adoucisseurs sont **généralement inefficaces pour éliminer les microorganismes.**

Dès que les analyses d'eau en laboratoire confirmeront le retour à la conformité et donc, que la qualité sera propre à la consommation, **UN SECOND AVIS SERA PUBLIÉ** indiquant la « **Levée d'avis d'ébullition** ».

En général, cela peut prendre **jusqu'à une semaine** avant de recevoir cet avis. **Cela peut prendre plusieurs jours.**

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. La municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard prend actuellement toutes les mesures afin d'assurer la sécurité de nos citoyens.

Pour toute question, vous pouvez nous joindre en laissant votre message au 819 288-5804 et nous vous rappellerons dans le meilleur délai possible.

Merci !

Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

Stéphane Lemay
Directeur des travaux publics